

Certification

« Piloter des parcours d'insertion » Méthode MAPPI®

b2c
projet

MÉTHODE MAPPI®

La Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion (MAPPI®) contribue à organiser le travail individuel et collectif d'accompagnement en fixant des repères méthodologiques et pratiques de la fonction

Elle se base sur les 4 éléments suivants :

- L'expérience de son auteur en accompagnement professionnel et social et en conseil auprès des structures d'accompagnement
- Les expériences des travaux opérationnels portant sur la mise en place d'une organisation efficiente des réseaux de l'insertion sociale et /ou professionnelle
- Les outils de management de projet appliqués à celui des parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Les théories basées sur les principes d'engagement et sur la pédagogie active

Notre problématique de départ peut se formuler ainsi :

«Comment créer et maintenir les conditions d'adhésion des personnes sur leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale en optimisant l'utilisation des ressources existantes sur un territoire et en recherchant les meilleures manières d'obtenir le résultat visé ?»

Pour les accompagnants et leur structure avec qui nous travaillons, les questions récurrentes sont les suivantes :

- Comment faire adhérer la personne à la démarche d'accompagnement ? Comment maintenir cette adhésion ?
- Quelle(s) posture(s) dois-je adopter dans mon rôle d'accompagnant ?
- Quel positionnement adopter au sein du réseau ? Comment créer les bonnes conditions de mise en place d'une étape?
- Comment faire partager les avancées du parcours ? Évaluer les besoins réels ?

En travaillant sur ces sujets, nous avons progressivement formalisé et testé des outils, des techniques, des méthodes visant à répondre à ces demandes :

- Structurer une démarche dans laquelle l'ensemble des professionnels se retrouvent
- Garder en permanence l'accompagné décideur de son parcours
- Développer des réflexes professionnels rassurants et efficaces.
- Intégrer la culture du résultat dans une pratique respectueuse de la personne accompagnée.

Le Parcours de formation menant à la certification « Piloter des parcours d'insertion/méthode MAPPI » est articulée autour de 4 temps de 3 jours chacun (Soit 90 heures) afin de vous permettre de mettre en oeuvre le nouveau geste professionnel en situation réelle de travail chemin faisant

La formation est directement opérationnelle et vous repartez avec des outils immédiatement utilisables. L'ensemble des outils et des ressources pédagogiques vous sont proposés via un code d'accès sur le site de b2c Projet (www.b2c-fr.com)

Modalités d'évaluation :

La Certification « Piloter des parcours d'insertion/Méthode MAPPI » est accessible à l'issue d'un parcours de formation articulé autour des 4 temps

A l'issue de chaque temps de formation, les intersessions sont objectivées par la mise en oeuvre effective d'activités vues en formation. Cette expérimentation fait l'objet d'une production écrite relatant les activités réalisées, les constats ainsi que les questionnements issus de l'expérience. Ces écrits permettront d'évaluer l'effectivité de l'activité ainsi que les réajustements pédagogiques en cours de formation.

Objectifs et contexte de la certification :

La Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion (MAPPI) décrit l'ensemble des méthodes, des processus et des outils nécessaires pour accompagner les personnes qui doivent ou souhaitent mettre en œuvre un projet de parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle ou un projet de transition professionnelle.

La certification s'adresse à tous les Acteurs de l'insertion sociale et/ou professionnelle en charge de l'Accompagnement global des personnes éprouvant des difficultés particulières d'insertion (CIP, CISP, ASP, ETI, Travailleurs sociaux) dans leur fonction de pilotage de parcours en tant que Référent de parcours.

Elle a pour objectif d'attester des compétences, des méthodes et techniques nécessaires à la fonction de pilotage des parcours des personnes accompagnées dans l'exercice de la fonction de Pilote de Parcours.

Elle garantit la capacité d'exercer, dans une approche transversale, la mission de pilotage dans une optique systémique.

Compétences Attestées :

C1 : Appréhender une situation en appliquant les principes méthodologiques de la Méthode MAPPI pour structurer son accompagnement.

C2 : Définir ses missions en tant que Pilote de parcours d'insertion en tenant compte de l'offre de service de son Organisation, de sa stratégie d'accompagnement et des enjeux systémiques des parties concernées et impliquées.

C3 : Accompagner la Personne dans l'élaboration de son diagnostic social et professionnel en menant un entretien d'activation pour permettre à la Personne de définir l'objectif de l'accompagnement en fonction de sa situation.

C4 : Accompagner la Personne dans la co-élaboration de son parcours prévisionnel en prenant en compte l'ensemble des contraintes inhérentes à l'environnement de son projet pour sécuriser le parcours en amont du projet.

C5 : Inscrire ses actes professionnels selon les 2 axes de la relation et de la production, en adoptant des techniques pédagogiques pour proposer à la Personne accompagnée, des activités selon chacun des axes.

C6 : Discriminer les axes de progrès et les étapes de parcours en distinguant les éléments pouvant impacter le parcours de ceux inhérent à la situation pour définir les indicateurs de changement selon ces 2 axes.

C7 : Identifier les partenaires et les actions capables d'intervenir sur le projet de parcours en tenant compte de la cartographie de Territoire pour les engager autour du parcours d'insertion de la Personne accompagnée.

C8 : Réduire les risques de parcours en définissant, pour chaque risque identifié, les actions à mettre en œuvre pour réajuster le parcours en fonctions des modes de réduction choisis par la personne.

C9 : Élaborer les outils d'évaluation du projet de parcours en tenant compte des indicateurs de changement définis selon les 2 axes production et relation pour permettre à la personne accompagnée d'évaluer l'atteinte des objectifs, les évolutions de sa situation et lui permettre de décider des réajustements de son projet parcours le cas échéant.

C10 : Piloter le parcours d'insertion en évaluant l'atteinte des objectifs de chaque étape selon les indicateurs production et relation définis pour en apprécier l'avancement ou le réajuster le cas échéant.

C11 : Coordonner et animer une équipe d'opérateurs d'actions ou d'étapes en associant la Personne accompagnée et l'Opérateur pour assurer la continuité du projet de parcours.

Modalités d'évaluation :

Une étude de cas reprenant la méthode MAPPI
Un écrit professionnel portant sur une situation réelle d'accompagnement
Une soutenance orale de l'étude de cas et de l'écrit professionnel devant le jury
Un entretien technique avec le jury

Voies d'accès :

Être en poste dans une mission d'accompagnement de Personnes Accompagnées ou justifier d'au moins 6 mois d'expérience professionnelle dans une mission d'accompagnement dans le domaine de l'insertion sociale et/ou professionnelle.

Composition du jury de la délivrance de la certification :

Le jury est composé de 2 personnes :
Le Directeur B2C Projet, créateur de la méthode MAPPI
Un professionnel du secteur extérieur à B2C Projet formé à la méthode MAPPI

Nos tarifs pour l'ensemble de la Certification :

En individuel : en FOAD = 3 200,00 € Net de taxes
en Présentiel = 4 000,00 € Net de taxes

Les frais inhérents à la formation sont à la charge du stagiaire

En groupe = 1400€/ jour net de taxe (frais de déplacement non compris)
Effectif pressenti : de 6 à 12 personnes par groupe

UNE CERTIFICATION EN 3 ÉTAPES

b2c Projet vous accompagne tout au long du processus, vous permettant ainsi d'obtenir votre certification dans les meilleures conditions.

Étape 1 : Positionnement

- **Temps 1**
Identification des attendus de la certification MAPPI®
- **Temps 2**
Évaluation des prérequis
Tests de positionnement
- **Temps 3**
Entretien individuel
de positionnement

Co élaboration
du plan d'accompagnement
individuel

Étape 2 : Formation

- MAPPI® Initiation**
Intersession
- MAPPI® Accueil**
Intersession
- MAPPI® Ingénierie**
Intersession
- MAPPI® Pilotage**

Suivi et réajustement du
plan d'accompagnement
individuel

Étape 3 : Certification

Certification
MAPPI®

Soutenance orale devant un jury
professionnel d'une étude de cas et d'un
écrit professionnel suivie d'un entretien
technique

TEMPS 1 : INITIATION

La session initiation de la Méthode MAPPI® vous permettra d'acquérir en 3 jours les bases de travail pour inscrire ses pratiques dans une vision systémique du travail d'accompagnement. A partir des questionnements sur la posture et le travail par objectif dans nos métiers, vous déclinerez les 10 points de la méthode de Co élaboration de parcours sur des situations réelles d'accompagnement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Identifier les différentes postures lors d'un accompagnement et appréhender celle de « pilote de parcours »
- Co élaborer un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle
- Organiser le travail collaboratif autour de ce parcours
- Adopter des pratiques suscitant l'engagement des personnes

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Jour 1 : Les fondamentaux de la Méthode MAPPI®

- La posture d'accompagnement
- Le parcours d'insertion vu comme un projet
- Le rôle de pilote de parcours et la posture du conseiller
- L'analyse de sa fonction de pilotage dans la démarche d'insertion

Jour 2 : Les différentes phases de l'accompagnement

- La structuration de la phase d'accueil
- La Co élaboration du parcours
- La formalisation des objectifs et du périmètre du parcours
- La prise en compte de la demande initiale ou comment poser la problématique de parcours.

Jour 3 : La co-élaboration de parcours

- Les théories de l'engagement
- Applications aux situations d'accompagnement
- Le travail sous contrainte
- L'analyse de risque
- Ingénierie et collaboration avec les partenaires

En intersession, il sera demandé aux stagiaires de mettre en oeuvre au moins 2 activités sur celles citées ci après :

1. Co-construire une séquence de diagnostic partagée avec une personne accompagnée
2. Co-construire un plan d'actions/parcours
3. Poser le cadre en entretien
4. Structurer son entretien d'accompagnement

TEMPS 2 : PHASE D'ACCUEIL PERFORMANTE

La phase d'accueil est un moment primordial dans le processus d'accompagnement.

Pour le praticien, rater ou réussir ces premiers moments de travail impacte de manière décisive la suite du travail à engager. La session Accueil de la Méthode MAPPI® vous propose d'affiner vos enchaînements, vos techniques et vos outils pour mettre le futur accompagné dans les meilleures conditions de réussite et d'appréhension des services que vous mettez à sa disposition. Il va être question durant 3 jours de revisiter sa pratique dans une optique systémique, sur la base des techniques d'engagement mettant les décisions de la personne au cœur du processus dans un cadre méthodologique facilitant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Savoir structurer sa phase d'accueil en fonction de son dispositif d'attachement
- Mettre en œuvre une séance de Co Construction d'un parcours social et/ou professionnel.
- Mener les différentes séquences de l'accueil dans une optique pédagogique d'engagement
- Co élaborer les premiers éléments du parcours pour mieux s'engager

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Jour 1 : Le parcours : objet de l'alliance

- Rappel des principes méthodologiques du parcours
- Le périmètre du parcours comme élément de formalisation de la demande
- Clarification de la demande
- L'objectif et la problématique de parcours

Jour 2 : Construire ses outils de la phase d'accueil : les pratiques individuelles

- Les séances individuelles de l'accueil
- Structurer sa phase d'accueil en fonction de son environnement
 - Identification des différentes séquences de l'accueil
 - Repérage des outils de l'accueil
 - Monter les différentes séances en fonction des objectifs

Jour 3 : Construire ses outils de la phase d'accueil : les pratiques collectives

- L'information collective : un outil au service de l'accueil
- Finalisation de son processus d'accueil
- Poser ses indicateurs de réussite de la phase d'accueil
- Animation croisée de son atelier

En intersession, il sera demandé aux stagiaires de mettre en œuvre au moins 3 activités sur celles citées ci après :

1. Co-construire une séquence de diagnostic partagée avec une personne accompagnée
2. Co-construire un plan d'actions/parcours
3. Poser le cadre en entretien
4. Structurer son entretien de premier accueil
5. Animer une séance d'information collective

TEMPS 3 : INGÉNIERIE DE PARCOURS

Le projet de parcours est un objet de travail collaboratif permettant de structurer le parcours d'une personne accompagnée par des partenaires / opérateurs susceptibles d'amener leurs compétences à des moments clés de l'avancement du travail. Cette session vous permettra de travailler autour d'un parcours en mode projet en intégrant l'ensemble des concepts et outils qui le constitue (plan d'action, analyse des risques, ingénierie, stratégie de parcours). Le travail autour du projet de parcours facilite le maintien de la posture d'accompagnement. Ici est intégré la posture et la mission de référent de parcours en fournissant les clés et les outils pour un travail collaboratif.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Co élaborer des parcours optimisés en s'appuyant sur les ressources du territoire
- Utiliser le parcours comme un objet de travail collaboratif avec la personne accompagnée
- Savoir discriminer les axes de progrès des étapes de parcours
- Analyser les risques pour mieux les prévenir
- Aider à la mise en place d'une stratégie de parcours afin d'atteindre le résultat visé
- Acquérir une méthodologie de travail de son projet

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Jour 1 : L'ingénierie : principes méthodologiques

- Le mode projet appliqué au parcours
- La Co-Elaboration de parcours
- Application des 10 points de méthode
- Etudes de situation et exercices pratiques

Jour 2 : le projet de parcours en mode collaboratif

- Méthodes de Recherche de partenaires et d'actions
- Monter un parcours en fonction des contraintes de territoire
- L'aide à la prise de décision
- Intégrer le projet professionnel dans le projet de parcours

Jour 3 : Monter sa stratégie de parcours

- L'analyse des risques comme outil pédagogique d'anticipation
- La stratégie de parcours
- Exercices techniques à partir de situations réelles

En intersession, il sera demandé aux stagiaires de mettre en oeuvre au moins 4 activités sur celles citées ci après :

1. Co-construire une séquence de diagnostic partagée avec une personne accompagnée
2. Co-construire un plan d'actions/parcours
3. Mener un entretien d'analyse des risques
4. Intégrer les contraintes dans le projet de parcours
5. Animer une séance d'information collective
6. Animer une séance de co construction de parcours en collectif

TEMPS 4 : PILOTAGE DE PARCOURS

Le pilotage de parcours (ou Référence de Parcours) est une fonction qui consiste à intervenir à la fois comme un Conseiller pour aider dans la prise de décision, comme un Coach dans la mise en forme des résultats obtenus tout au long du parcours, comme un Médiateur dans sa capacité à faciliter les passages d'une étape à une autre par le dialogue avec les opérateurs, la préparation et l'évaluation des étapes. La session pilotage vient apporter les derniers éléments techniques nécessaires à l'exercice de cette fonction centrale dans les dispositifs d'accompagnement et de formation au niveau d'un territoire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Identifier une équipe d'opérateurs autour du parcours
- Créer les conditions favorables au travail des acteurs du parcours et à leur engagement,
- Élaborer des outils d'évaluation de parcours,
- Suivre et évaluer l'avancement du parcours,
- Agir par anticipation sur la réduction des risques inhérents au parcours.
- Réajuster le parcours en fonction des écarts observés entre les objectifs contractualisés et les objectifs atteints,
- Analyser les éléments de ces écarts avec la personne et les partenaires,

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Jour 1 : la Référence de parcours ou comment piloter en accompagnant

- Les postures de l'accompagnement / aux situations
- La fonction et le positionnement du référent de parcours
- Le parcours d'insertion vu comme un projet collaboratif
- L'objectif comme outil de l'évaluation et du pilotage

Jour 2 : L'évaluation comme outil pédagogique

- Les modalités de l'évaluation
- L'évaluation comme outil pédagogique
- L'évaluation comme outil d'aide à la décision
- Concevoir les outils et les modalités de l'évaluation du projet

Jour 3 : Accompagner les projets de parcours

- Les modalités de la mise en relation et les temps de collaboration
- Cadrer une action sans imposer
- Préparer les acteurs pour faciliter les mises en relation
- Évaluer avec les opérateurs (réseaux et partenaires) et l'accompagné l'atteinte des objectifs, les axes de progrès

En intersession, il sera demandé aux stagiaires de mettre en oeuvre les 6 activités suivantes :

1. Co-construire une séquence de diagnostic partagée avec une personne accompagnée
2. Co-construire un plan d'actions/parcours
3. Mener un entretien d'analyse des risques
4. Intégrer les contraintes dans le projet de parcours
5. Bâtir son système d'évaluation individuel
6. Animer une séance tripartite en préparation ou en évaluation d'étape

Nos **formations** peuvent être réalisées en intra comme en inter.

N'hésitez pas à nous contacter :

Par mail : contact@b2c-fr.com

Par téléphone : 04 42 20 81 66

Notre méthode de travail

Nous favorisons les pédagogies actives et tenons à ce que les liens avec la réalité de terrain soient effectués dès le premier jour de la formation. Pour cela, et selon les groupes, le matin est consacré à la mise en place, par les échanges, des éléments conceptuels et théoriques nécessaires à la mise en application, les après midi sont consacrés à des situations amenées par les stagiaires. Les échanges de pratiques s'organisent ici autour d'une méthode adaptable et déclinable aux différents environnements dans lesquels se trouvent les stagiaires.

Les ressources pédagogiques

L'ensemble des outils et repères théoriques et conceptuels est mis à la disposition des stagiaires via le site internet de b2c Projet à l'adresse : www.b2c-fr.com ; Espace client.

Un code d'accès dédié à l'action sera communiqué, permettant de récupérer les outils et documents à tout moment.

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap :

Nous sommes là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Des aménagements particuliers peuvent être mis en place durant la formation et lors des périodes d'examens.

Contact : Françoise Morin - 04 42 20 81 66

b2c projet

Siège social :

340 chemin de Font carro
13290 Aix-en-Provence

Téléphone : 04 42 20 81 66
Fax : 09 56 86 08 58
mail : contact@b2c-fr.com

Site : www.b2c-fr.com

Retrouvez nous sur :

